

IMAGE SOURCE/ZERO CREATIVES/AFP



SYSTÈME D Travail et commerce au noir : illégaux, mais tolérables pour une bonne moitié des Français.

Quand les Français transgressent

On y verra les effets de la crise et de l'essor de l'économie du partage. Mais aussi une distance marquée des Français vis-à-vis de la norme légale, qui interpelle. Dans un sondage effectué par l'institut Viavoice et *La Revue civique*, en partenariat avec L'Express, 53 % des personnes interrogées jugent les activités non déclarées – achat et vente de produits et services au noir ou entre particuliers – non seulement en nette augmentation, mais « tolérables ». 33 % les considèrent même « normales » et compréhensibles lorsqu'elles répondent à un besoin aigu de boucler ses fins de mois. Les moins de 34 ans sont les plus sensibles à l'argument, ainsi que les Français placés aux extrêmes du champ politique : FN et extrême gauche. Face à eux, 37 % se montrent, à l'inverse, très critiques envers ces comportements, soulignant le manque à gagner en taxes et en impôts qu'ils entraînent pour l'Etat, et demandant à celui-ci plus de fermeté. Les deux groupes se rejoignent néanmoins – paradoxe instructif – pour juger que ces activités sont illégales et relèvent d'un système parallèle préjudiciable : risque de sanctions, manque de protection juridique, ressources moindres pour le financement des services publics... En somme, l'illégalité importe moins que la nécessité. « Les Français s'installent peu à peu dans une acceptation de l'antiforme, analyse Jean-Philippe Moinet, directeur de l'étude. On observe une sorte d'incivisme banalisé, où la dimension citoyenne de l'individu – inscrit par la loi dans le cadre commun – cède plus facilement devant l'intérêt personnel immédiat. » Une autre façon d'évoquer l'individualisme contemporain. ● **Claire Chartier**



CHERCHE MIDI

La France des sciences

En ce temps-là, nos dirigeants – Colbert et Louis XIV en l'occurrence – estimaient que « le savoir scientifique participe pleinement au prestige de la nation et à son rayonnement ». Alors que l'institution du Quai Conti s'apprête à fêter un auguste anniversaire, le Cherche Midi lui consacre un beau livre : *Une compagnie en son siècle. 350 ans de l'Académie des sciences* (264 p., 39 €). Un voyage mémoriel de d'Alembert à Charpak ! **B. D. C.**

LE CHIFFRE

143

C'est le nombre de personnes tuées

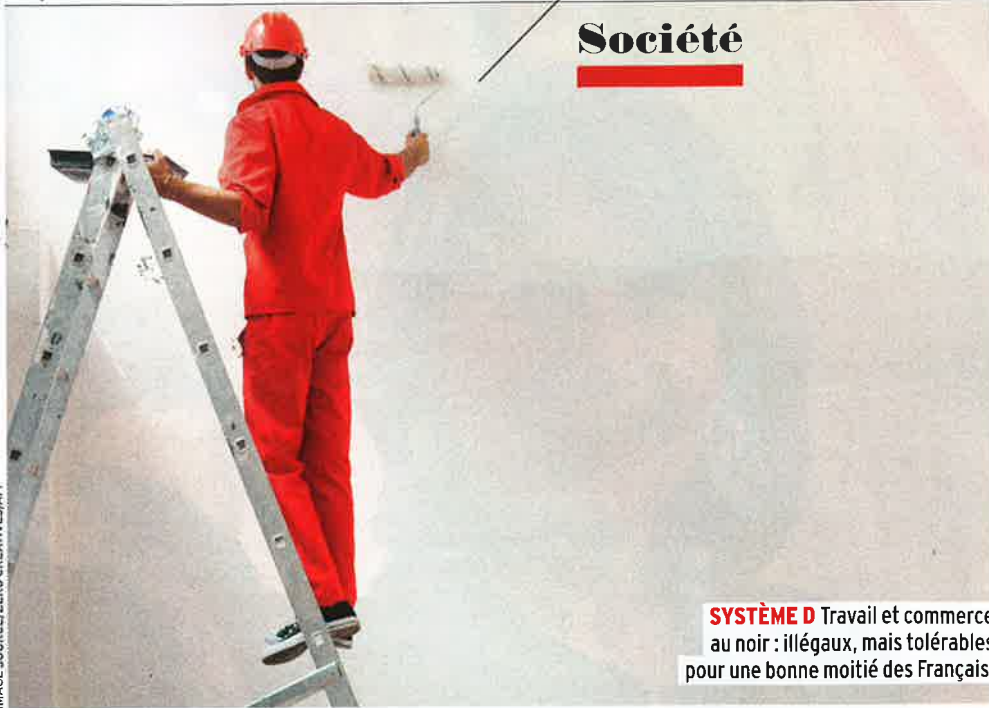
l'an dernier, en France, par leur conjoint ou par leur ex. Selon le ministère de l'Intérieur, 25 hommes et 118 femmes ont été victimes de violences volontaires ayant entraîné la mort ou d'homicides commis au sein du couple, séparé ou non. Ces drames familiaux ont également entraîné le décès de 35 enfants. Bonne nouvelle, néanmoins : la tendance est à la baisse depuis 2007. Cette année-là, 166 femmes et 26 hommes avaient été assassinés par celui ou celle dont ils partageaient ou avaient partagé la vie. **A. V.**



L'EXPRESS

RETROUVEZ LIBIE COUSTEAU (L'EXPRESS)
CHAQUE DIMANCHE À 17 H DANS L'ÉMISSION **RUE DES ÉCOLES**
 DE LOUISE TOURRET SUR FRANCE CULTURE

IMAGE SOURCE/ZERO CREATIVES/AFP



SYSTÈME D Travail et commerce au noir : illégaux, mais tolérables pour une bonne moitié des Français.

Quand les Français transgressent

On y verra les effets de la crise et de l'essor de l'économie du partage. Mais aussi une distance marquée des Français vis-à-vis de la norme légale, qui interpelle. Dans un sondage effectué par l'institut Viavoice et *La Revue civique*, en partenariat avec L'Express, 53 % des personnes interrogées jugent les activités non déclarées – achat et vente de produits et services au noir ou entre particuliers – non seulement en nette augmentation, mais « tolérables ». 33 % les considèrent même « normales » et compréhensibles lorsqu'elles répondent à un besoin aigu de boucler ses fins de mois. Les moins de 34 ans sont les plus sensibles à l'argument, ainsi que les Français placés aux extrêmes du champ politique : FN et extrême gauche. Face à eux, 37 % se montrent, à l'inverse, très critiques envers ces comportements, soulignant le manque à gagner en taxes et en impôts qu'ils entraînent pour l'Etat, et demandant à celui-ci plus de fermeté. Les deux groupes se rejoignent néanmoins – paradoxe instructif – pour juger que ces activités sont illégales et relèvent d'un système parallèle préjudiciable : risque de sanctions, manque de protection juridique, ressources moindres pour le financement des services publics... En somme, l'illégalité importe moins que la nécessité. « Les Français s'installent peu à peu dans une acceptation de l'antiforme, analyse Jean-Philippe Moinet, directeur de l'étude. On observe une sorte d'incivisme banalisé, où la dimension citoyenne de l'individu – inscrit par la loi dans le cadre commun – cède plus facilement devant l'intérêt personnel immédiat. » Une autre façon d'évoquer l'individualisme contemporain. • **Claire Chartier**



CHERCHE MIDI

La France des sciences

En ce temps-là, nos dirigeants – Colbert et Louis XIV en l'occurrence – estimaient que « le savoir scientifique participe pleinement au prestige de la nation et à son rayonnement ». Alors que l'institution du Quai Conti s'apprête à fêter un auguste anniversaire, le Cherche Midi lui consacre un beau livre : *Une compagnie en son siècle. 350 ans de l'Académie des sciences* (264 p., 39 €). Un voyage mémoriel de d'Alembert à Charpak ! **B. D. C.**

LE CHIFFRE

143

C'est le nombre de personnes tuées

l'an dernier, en France, par leur conjoint ou par leur ex. Selon le ministère de l'Intérieur, 25 hommes et 118 femmes ont été victimes de violences volontaires ayant entraîné la mort ou d'homicides commis au sein du couple, séparé ou non. Ces drames familiaux ont également entraîné le décès de 35 enfants. Bonne nouvelle, néanmoins : la tendance est à la baisse depuis 2007. Cette année-là, 166 femmes et 26 hommes avaient été assassinés par celui ou celle dont ils partageaient ou avaient partagé la vie. **A. V.**



L'EXPRESS

RETROUVEZ LIBIE COUSTEAU (L'EXPRESS) CHAQUE DIMANCHE À 17 H DANS L'ÉMISSION RUE DES ÉCOLES DE LOUISE TOURRET SUR FRANCE CULTURE